



BILLET DE BLOG 8 février 2017

Les ODD, un agenda d'avenir pour les entreprises ?

Auteur

Laura Brimont

Ancienne coordinatrice à l'Iddri, Modes de vie en transition

 Temps de lecture: 6 min



[Série ODD N°3] Après avoir dressé un premier état des lieux des [gouvernements](#) et des [ONG](#) dans le cadre de la mise en œuvre des ODD, ce billet explore les raisons pour lesquelles les entreprises s’y intéressent déjà ou devraient s’y intéresser.

Au cours des deux dernières décennies, les entreprises, acteurs incontournables pour la mise en œuvre du développement durable, ont été progressivement associées aux grandes discussions de coopération internationale à ce sujet. Les ODD adoptés en septembre 2015 par l'Assemblée générale des Nations unies s'inscrivent dans cette dynamique : les entreprises ont participé aux négociations concernant l'Agenda 2030 pour le développement durable

et leur contribution y est explicitement souhaitée ([articles 41, 52 et 67](#)).

Un an après l'entrée en vigueur des ODD, la mobilisation des entreprises commence à prendre forme. D'après une [enquête](#) menée en 2016 auprès de plus de 2 000 professionnels, la moitié des multinationales ont prévu de s'engager en faveur des ODD. En France, un [quart des entreprises du CAC40 mentionnent les ODD](#) dans leur dernier rapport de développement durable.

Que peuvent apporter les ODD aux entreprises ?

L'un des arguments généralement mis en avant dans la littérature grise est celui des [débouchés commerciaux](#) : les ODD constitueraient une sorte d'agenda des opportunités économiques de demain, au-delà des secteurs habituellement concernés par la transition énergétique. Ces opportunités sont difficilement quantifiables, mais indiquent une compréhension croissante de l'intérêt propre des entreprises à contribuer à une société plus durable et plus juste, et des transformations à opérer dans leurs activités pour aller en ce sens. Ces transformations entraîneront cependant des réallocations importantes en termes d'emplois qui doivent être accompagnées par les pouvoirs publics. De plus, le décalage temporel entre les investissements et l'obtention des bénéfices peut être dans certains cas très long, ce qui peut être un obstacle dans un contexte entrepreneurial habitué à la rentabilité de court terme.

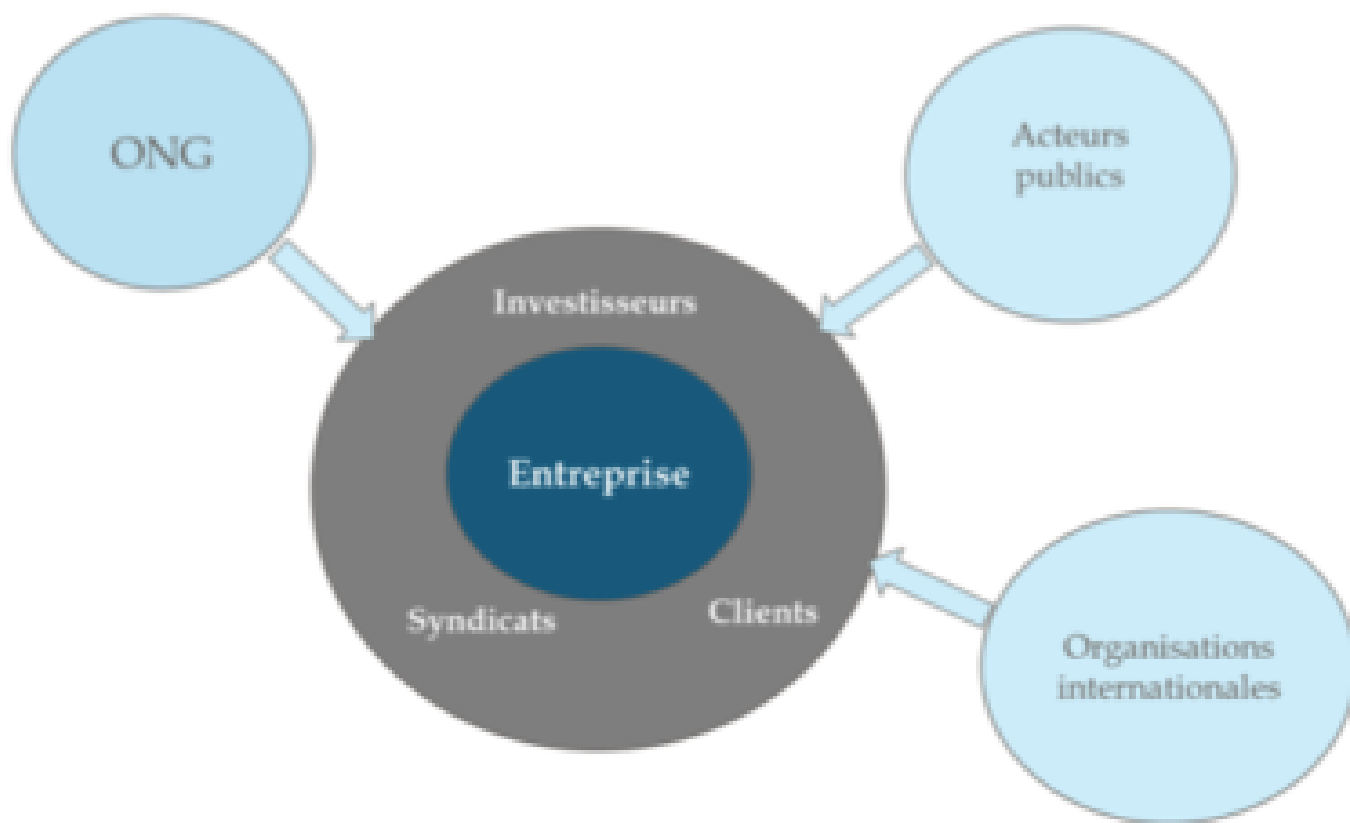
Les ODD fournissent également une grille de lecture du développement durable sous la forme d'objectifs et d'indicateurs pour que les entreprises évaluent leur performance en termes de responsabilité sociale et environnementale. Les rapports du Global Compact ([SDG Compass](#)), du [Business Call for Action et de la Global Reporting Initiative](#) fournissent des boîtes à outils pour utiliser cette grille de lecture : mesure des impacts, définition d'objectifs, suivi des progrès réalisés, *reporting*, etc. Quel sera l'apport supplémentaire des ODD par rapport aux démarches RSE ? Conduiront-ils les entreprises à prendre en compte de nouvelles dimensions du développement durable, ignorées jusque là ? À se fixer des objectifs sur des thèmes qui ne sont pas au cœur de leur activité ? En tous cas, la spécificité des ODD tient à la légitimité que leur apporte le cadre onusien et à leur adoption par tous les chefs d'État de la planète. Cette légitimité peut être utilisée en interne, par les personnes sensibilisées ou en charge des enjeux de développement durable, pour convaincre leurs dirigeants mais aussi l'ensemble des collaborateurs de s'engager dans une démarche d'évaluation de leurs impacts ou de renforcer les démarches existantes. C'est cette légitimité des ODD qui, aux dires des entreprises que nous avons rencontrées, constitue aujourd'hui leur atout principal. Enfin, les ODD pourraient constituer un langage commun entre l'entreprise et ses parties prenantes : pouvoirs publics, fournisseurs, syndicats, ONG, consommateurs, etc. Si ce langage commun se traduit dans une grille d'évaluation commune, un fournisseur serait dès lors confronté aux mêmes critères qu'il ait pour client telle ou telle entreprise privée ou telle entité publique (gouvernement, collectivité locale). Les ODD peuvent-ils s'imposer comme un standard d'évaluation commun ?

Quels rôles peuvent jouer les autres acteurs dans la mobilisation des entreprises ?

La mobilisation d'une entreprise en faveur des ODD peut également être renforcée par des acteurs tiers, au premier rang desquels ceux qui font partie de son écosystème direct : clients, fournisseurs, syndicats et financeurs. Par exemple, l'intégration des ODD dans les systèmes de notation extra-financière peut ainsi être un puissant levier d'influence, tout comme leur intégration dans les normes d'achat des entreprises donneuses d'ordre peut influencer la chaîne en aval. Les acteurs publics (État, collectivités) ont également un rôle important, à la fois en tant que régulateur – on pense par exemple aux potentielles obligations de reporting sur les ODD – mais aussi en tant que

clients des entreprises. De plus, la puissance publique peut jouer un rôle d'animateur, en organisant des plateformes d'échange avec les entreprises et d'autres acteurs pour stimuler la prise d'engagements par les entreprises. Ce rôle d'animation et d'échange de bonnes pratiques entre entreprises est également assuré par les initiatives ou organisations à l'interface entreprises/développement durable : [Global Compact de l'ONU](#), [Business Call to action](#) de l'UNDP ou le [WBCSD](#). Enfin, les ONG et la société civile en général peuvent pousser les entreprises à s'engager dans la mise en œuvre de l'Agenda 2030, à travers des campagnes de plaidoyer et en s'appuyant éventuellement sur les ODD pour réaliser des comparaisons et des classements d'entreprises, comme le [Sustainable Development Solution Network \(SDSN\) a pu le faire pour les pays](#). Les ODD encourageant la synergie entre les différents secteurs associatifs, on peut ainsi imaginer que les ONG de lutte contre la pauvreté s'associent à celles travaillant sur la protection de l'environnement sous la bannière des ODD pour réaliser de telles actions.

Rôle des différentes parties prenantes et exemples de leviers de mobilisation des entreprises



Parties prenantes

Clients, consommateurs

Investisseurs

Acteurs publics

Organisations
internationales

Exemples de leviers de mobilisation

Comportements d'achat

Notation extra financière

Obligation de reporting Évolution des critères d'attribution
des marchés publics

Production de guides et d'outils de mise en œuvre
Animation, échange de bonnes pratiques

ONG

Campagne de plaidoyer Classement international des multinationales

Les entreprises ont donc de bonnes raisons de s'intéresser aux ODD, d'une part pour des raisons internes (recherche de nouveaux marchés, de différenciation, etc.), d'autre part parce que de nombreux acteurs vont potentiellement les y pousser. Cette mécanique interne et externe à l'entreprise ne « prendra » néanmoins réellement que si les ODD sont médiatisés auprès du grand public, mobilisés dans les discours des politiques comme celui des ONG, intégrés dans les mécanismes d'évaluation, etc. La vitesse ainsi que les leviers pour engager cette dynamique risquent probablement d'être différents selon les pays : dans les pays où les ONG sont bien structurées, le levier réputationnel sera probablement décisif. Dans d'autres, les acteurs publics auront un rôle important à jouer, notamment à travers le levier réglementaire. (*Dernier article de la « trilogie ODD » de l'Iddri*).

GOUVERNANCE